



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

(En remplacement d'une assemblée de consultation publique)

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal de la Municipalité de Ham-Sud a adopté, par résolution le Projet de règlement 2020-07 modifiant le règlement de lotissement numéro 200805-05 et ses modifications.

Ce présent projet de règlement vise à modifier le règlement de lotissement afin de permettre, malgré les normes de lotissement de l'article 3.1, toute opération cadastrale ou tout morcellement d'un terrain en vertu des droits acquis des articles 101 à 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles alors que le règlement actuellement en vigueur (article 6.1.3) le prohibe.

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'il y aura tenue d'une consultation publique écrite du 4 janvier 2021 au 21 janvier 2021. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Toutes personnes désirant s'exprimer sur le projet de règlement 2020-07 peuvent le faire par les moyens suivants :

Par courrier

9, chemin Gosford Sud
Ham-Sud (Québec) J0B 3J0

Par courriel

dg@ham-sud.ca

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité www.ham-sud.ca ou sur demande par courriel à dg@ham-sud.ca.

Donné à Ham-Sud le 4 janvier 2021,

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et secrétaire-trésorière